



Archives et Droits de l'Homme

Juin 2013 – Article 21

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 21.

- 1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.*
- 2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.*
- 3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.*

Assis derrière une rangée de micros, le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé le 25 septembre 2011 que, à partir de 2015, les femmes du royaume auront le droit de voter aux élections locales et pourront être élues aux élections municipales.

<http://www.reuters.com/article/2011/09/25/us-saudi-king-women-idUSTRE78O10Y20110925> .

Lorsque la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée en 1948, 13 des 56 pays qui ont voté n'ont pas donné le droit de vote aux femmes (12 pays ont voté pour la DUDH et un pays, l'Arabie Saoudite, a voté contre). Pourtant, l'Article 21 parle du « suffrage universel égal », et dans le vote final cet article a été adopté à l'unanimité. Comment cela est-il possible, alors que les femmes et les minorités ne pouvaient pas voter dans de nombreux pays ?

Comme pour les discussions sur la plupart des articles, la politique internationale était en jeu dans les débats liés à l'Article 21. Les délégués ont adopté l'Article 2, qui contient un langage radical sur la non-discrimination, comprenant la liberté "d'opinion politique ou de toute autre opinion". L'Article 21 a mis l'accent sur les procédures de la vie politique: le suffrage périodique, égal, universel, direct et secret. Dans le processus de rédaction, le débat a porté sur la question de la pluralité des partis. Le délégué belge a carrément dit que d'avoir plus d'un parti "était essentiel pour le bon fonctionnement du système démocratique", auquel le délégué de l'URSS a répondu que "sous le système [soviétique] dominant ", il n'y avait "aucune justification pour la création d'autres partis".

L'Article 21, tel qu'adopté, ne mentionne pas spécifiquement un système multipartiste, mais des savants tels que Johannes Morsink font valoir que les rédacteurs savaient que, lus

conjointement, l'Article 2, avec son droit d'opinion politique libre, et l'Article 21 faisaient des systèmes multipartistes la seule issue logique. (Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 58-61, 112-113).

Le Pacte des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques, adopté en 1966, réaffirme dans son article 25 les dispositions de l'Article 21 du DUDH. Trente ans plus tard, en 1996, le Comité des Nations Unies sur les droits de l'homme a adopté une "observation générale", dans laquelle il interprète les droits définis à l'article 25. L'Observation commence par citer, dans son premier paragraphe, que "l'article 25 est au coeur du gouvernement démocratique fondé sur le consentement du peuple et en conformité avec les principes du Pacte". Le mot «démocratique» n'est pas utilisé dans la DUDH, mais actuellement, dans les années de l'après-guerre froide, il est considéré comme le cœur de la question. Le commentaire souligne brièvement le droit à un emploi dans la fonction publique indiqué dans le paragraphe 2 de la DUDH et l'alinéa 3 du Pacte, citant: "Les critères et les procédures de nomination, de promotion, de suspension et de révocation doivent être objectifs et raisonnables". Cette disposition pourrait être utilisée dans les jugements contre l'employeur gouvernemental.
<http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/0/d0b7f023e8d6d9898025651e004bc0eb>

Les documents d'archives sur le vote et l'emploi public sont nombreux. Les archives nationales détiennent les résultats officiels des élections, ainsi que les débats législatifs sur le suffrage et les dossiers judiciaires concernant les affaires délicates des droits de vote. La question de savoir combien de temps il faut conserver les bulletins de vote courants a été un sujet de controverse dans certains pays et dans certaines élections. Les commissions de vérité, comme celle qui est actuellement en cours au Kenya (voir ci-dessous) peuvent enquêter sur les élections et leurs archives refléteraient ces enquêtes. Et, bien sûr, les archives gouvernementales détiennent les documents des employés du gouvernement, y compris les règles en matière d'emploi et de licenciement, ainsi que les dossiers individuels du personnel. Les Nations Unies jouent un rôle important dans le soutien du processus électoral dans les pays qui passent d'un système répressif à un système plus démocratique, et les fonds de ces activités sont conservés dans les archives des Nations Unies. De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) surveillent les élections dans le monde entier, et leurs dossiers contiennent les rapports des observateurs ; la Fondation internationale pour les systèmes d'élection souligne sur son site internet "combien l'Article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme signifie pour la démocratie".
<http://www.ifes.org/Content/Publications/Opinions/2009/Dec/What-Article-21-of-the-Universal>. D'autres ONG surveillent les processus politiques en général, comme *Freedom House*, une ONG qui depuis 40 ans publie un rapport annuel *Freedom in the World* qui examine les droits politiques et les libertés civiles mondiales, incluant les droits électoraux, en utilisant les normes de la DUDH. <http://www.freedomhouse.org/>

Les cabinets d'avocats et les groupes juridiquement orientés ont des dossiers sur leurs affaires concernant le droit de vote, ainsi que sur les litiges en faveur des personnes qui cherchent un emploi public ou qui ont été licenciés. Les syndicats représentant les travailleurs du gouvernement auront également des documents pertinents. Et les papiers personnels des militants des droits de vote, des observateurs électoraux et des personnes qui cherchent un emploi gouvernemental sont des documents d'archives importants. Les archives sur le suffrage et l'emploi public ne manquent pas.

Rapporteur spécial des Nations Unies. Le Conseil des droits de l'homme a adopté par consensus une résolution, présentée par la Suisse, l'Argentine et le Maroc, instituant un Rapporteur spécial pour la promotion de la vérité, de la justice, des réparations et des garanties de non-répétition. Près de 80 Etats provenant de tous les groupes régionaux ont parrainé cette résolution présentée le 29 septembre 2011. Le mandat de ce Rapporteur, d'une durée de trois ans, suit les «Principes contre l'impunité», communément appelés les «principes Joinet», qui comprennent des responsabilités importantes pour la conservation et l'utilisation des archives. <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media/single.html?id=41435>

Nouvelles du groupe de travail des Droits de l'Homme. Le projet des «Principes d'accès aux archives», élaborés par le groupe de travail du Comité des normes et bonnes pratiques du Conseil international des Archives, est désormais disponible pour commentaires. Le projet se trouve sur le site de l'ICA en anglais, français, espagnol et portugais. La période de consultation s'étendait jusqu'en janvier 2012. Les «Principes contre l'impunité» des Nations Unies (voir nouvelles ci-dessus) sont incorporés dans l'un des principes pour référence. Les principes ont été adoptés au congrès de Brisbane, en août 2012. <http://www.ica.org/13620/botes-outils-guides-manuels-et-lignes-directrices/principes-relatifs-laccs-aux-archives.html>

Giulia Barrera, Italie, et Sigrid McCausland, Australie, se sont portées volontaires pour rédiger une déclaration des responsabilités professionnelles des archivistes en ce qui concerne les droits humains, comme annoncé dans le dernier bulletin. D'autres bénévoles sont les bienvenus.

Tribunaux internationaux. Les audiences de "confirmation des charges" ont pris fin dans le cas de Callixte Mbarushimana, accusé en tant que chef de la milice hutu FDLR du Rwanda qui a commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Congo. Parmi les documents du jugement, les procureurs ont utilisé des communiqués de presse, des appels téléphoniques interceptés, des messages SMS, et des copies de courriels échangés entre Mbarushimana et d'autres dirigeants du FDLR pour démontrer qu'il a dirigé les crimes de son domicile à Paris. Le courriel incluait des échanges avec un autre leader du FDLR, Ignace Murwanyashaka, actuellement en procès à Stuttgart, en Allemagne. <http://www.rnw.nl/international-justice/article/icc-aims-mbarushimana>; <http://www.rnw.nl/international-justice/article/icc-deliberates-trial-against-rwandan-rebel-leader#comment-form>

Nouvelles internationales.

Le 19 septembre 2011, la Conférence panafricaine sur l'accès à l'information a adopté la « Plateforme africaine sur l'accès à l'information », qui affirme que « l'accès à l'information est un droit humain fondamental », et précise qu'« aucune information relative à des violations des droits de l'homme ou à des dangers imminents pour la santé publique, l'environnement ou la sécurité ne peuvent être retenus ». <http://michellehsolomon.files.wordpress.com/2011/09/apai-declaration-french.pdf>

Colombie / États-Unis. Un câble partiellement déclassifié du Département d'Etat américain de l'ambassade américaine à Bogota, en Colombie, datant d'août 1999, obtenu par le National Security Archive, une organisation non-gouvernementale américaine, a déclaré que le journaliste colombien Jaime Garzon "avait été tué par des paramilitaires liés à des membres

actifs ou retraités « franc-tireurs » des forces de sécurité". Le câble fait également mention de la réunion de Garzon avec un général de l'armée, qui a nié avoir jamais rencontré Garzon. Le câble sera utilisé par les avocats représentant la famille de Garzon dans leur audience contre le gouvernement ; les avocats ont demandé une audience sur l'affaire Garzon devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

<http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB360/19990818.PDF>

Allemagne/Nicaragua. L'Instituto de Historia de Nicaragua y Centroamerica de la Universidad Centroamericana, le Service allemand d'échanges universitaires et l'ambassade d'Allemagne ont inauguré une exposition à Managua sur les archives de la répression en Allemagne et au Nicaragua.

Allemagne/Pologne. Un archiviste à l'Institut de la mémoire nationale de la Pologne a trouvé une lettre de 1986, adressée à un colonel des anciens services de sécurité communiste, disant que les combattants de la résistance polonaise avaient détourné un convoi nazi en janvier 1945, qui « contenait les archives de la Gestapo de Cracovie dans dix boîtes », selon un rapport de *Polskie Radio*. La lettre indiquait l'endroit où les pirates ont caché les boîtes, mais la radio prévient qu'il n'est pas clair si la lettre est authentique ou c'est un « canular ».

<http://www.thenews.pl/1/10/Artykul/54361,Riddle-of-missing-Third-Reich-files>.

Guatemala/États-Unis. La Commission présidentielle américaine pour l'étude des questions de bioéthique a publié son rapport sur les expériences des maladies sexuellement transmissibles au Guatemala. Le titre du rapport en dit long : « Ethiquement impossible: recherche sur les MST au Guatemala de 1946 à 1948 ». Pour des informations sur les expériences et le rôle que les archives ont joué dans la découverte des événements, voir les Nouvelles HRWG 2010-09 et 2010-10. Le rapport se trouve sur http://bioethics.gov/cms/sites/default/files/Ethically-Impossible_PCSBI.pdf

Libye/Ecosse. L'Ecosse a demandé au nouveau gouvernement de Libye de lui trouver "des preuves documentaires et des témoins" concernant l'attentat de l'avion de ligne de Lockerbie qui a tué 270 personnes en décembre 1988, a rapporté la BBC.

<http://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-south-scotland-15057662>

Palestine/Tunisie. Un policier tunisien, incarcéré pour des actes répréhensibles par le ministère de l'Intérieur tunisien, a été acquitté par un tribunal militaire, bien que les tribunaux civils n'aient pas encore pu se prononcer sur des accusations liées à l'affaire. Selon l'*Index on Censorship*, le policier a porté des accusations dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur ; deux journaux ont publiés l'information ultérieurement. Parmi les accusations, il a « accusé les officiers de détruire des documents officiels, dont certains pris de l'ancienne résidence du défunt chef de l'OLP Yasser Arafat » (l'OLP était basée à Tunis entre 1982 et 1994), dans les jours qui ont suivi le renversement du président Zine El-Abidine Ben Ali en janvier 2011. <http://www.indexoncensorship.org/2011/09/tunisia-free-expression-groups-celebrate-freeing-of-whistleblower/>

Nouvelles nationales.

Brésil. Le Brésil a fait un pas de plus vers une autre commission de vérité, avec le passage à la Chambre basse du projet de loi autorisant le Président à nommer un comité de sept personnes pour enquêter sur les cas de violations des droits de l'homme entre 1946 et 1988. Le projet de loi doit maintenant être approuvé par le Sénat et signé par le président.

http://www.nytimes.com/2011/09/23/world/americas/brazil-lower-house-approves-truth-commission-to-investigate-abuses-during-military-dictatorship.html?_r=1

Burundi. Pierre Claver Mbonimpa, le représentant légal de l'Association pour la protection des droits de l'homme et des prisonniers au Burundi, a rendu public un document qu'un membre de l'ancien groupe rebelle lui a remis, et qui est devenu maintenant parti politique, le FNL. Le document, intitulé "Safisha", mot swahili pour "nettoyage", répertorie les noms de 60 opposants, dont certains ont été tués. Après avoir révélé la liste, Mbonimpa a rencontré un procureur et a fourni des photos de certaines des victimes dont les noms avaient été mis sur la liste. Le gouvernement nie avoir compilé la liste, selon *AllAfrica* et d'autres journaux.

<http://www.independent.co.ug/rwanda-ed/burundi/4676-a-determined-voice;>
[http://www.ch16.org/2011/09/25/burundi-escalating-violence-threatens-transitional-justice/;](http://www.ch16.org/2011/09/25/burundi-escalating-violence-threatens-transitional-justice/)
<http://www.isanganiro.org/spip.php?article4988>

Canada. Un citoyen naturalisé américain, mais né Thaïlandais, poursuit le fournisseur de services du web canadien *Netfirms.com Inc.*, qui, selon lui, a partagé ses renseignements personnels avec les autorités thaïlandaises. L'homme a posté des commentaires anonymes critiquant la loi de la Thaïlande sur la "lèse-majesté", qui fait de la critique de la famille royale une infraction passible d'un maximum de 15 ans de prison.

<http://www.canada.com/technology/Canadian+sued+data+handover/5345942/story.html>

Chili. La Commission nationale sur l'emprisonnement politique et la torture (souvent appelé la Commission Valech) a rédigé un rapport en 2004 sur les abus commis au Chili entre 1973 et 1990 par le régime militaire ; il a énuméré 28'000 victimes. La commission a été réactivée en février 2010 pendant 18 mois ; elle a présenté une liste supplémentaire de 9'800 victimes au Président qui, si le celui-ci est d'accord, sont éligibles pour être indemnisées. La liste contient les noms controversés, dont un assassin qui a été accusé, rapporte la presse.

[http://articles.cnn.com/2011-08-20/world/chile.valech.commission_1_victims-dictatorship-era-chile?_s=PM:WORLD;](http://articles.cnn.com/2011-08-20/world/chile.valech.commission_1_victims-dictatorship-era-chile?_s=PM:WORLD) <http://notesontheamericas.wordpress.com/2011/08/30/more-on-the-valech-commission-victim-list/>

Colombie. L'ancien chef de l'agence d'espionnage colombien, du Département administratif de sécurité, a été reconnu coupable de collaboration avec les escadrons de la mort paramilitaires et condamné à 25 ans de prison. Selon le *New York Times*, « il a également été reconnu coupable de détruire et de cacher des documents publics ».

<http://www.nytimes.com/2011/09/15/world/americas/jorge-noguera-convicted-in-colombia-spy-scandal.html>

République tchèque. *Transitions OnLine*, basé sur les rapports de Mlada fronta DNES, affirme que le ministère de la Justice a reconnu que les noms des 22 juges et 9 procureurs avaient été mal placés sur une liste, rendue publique en janvier 2011, qui nommait les juges et procureurs actuels ayant été membres du Parti communiste sous l'ancien régime. "Selon les historiens", a déclaré TOL, "le ministère de la Justice a fait des erreurs fondamentales en recherchant la liste, et n'a même pas demandé aux Archives nationales de vérifier les noms avec ceux conservés dans leurs nombreuses archives." <http://www.tol.org/client/article/22678-moldova-kosovo-ukraine-osce.html>

Allemagne. Dans un test intéressant sur la signification et de l'applicabilité de l'Article 21, alinéa (2) de la DUDH, le gouvernement fédéral allemand propose de modifier la loi relative aux archives du Service de sécurité de l'Etat (Stasi) de l'ancienne République démocratique allemande pour interdire aux anciens employés de la Stasi de travailler dans les archives de la Stasi. La loi permettrait de licencier les 47 anciens membres du personnel Stasi qui travaillent actuellement dans les archives et empêcherait d'en embaucher à l'avenir. Le chef des archives revendique que le maintien en emploi des anciens membres du personnel Stasi "sape la crédibilité des autorités", selon *Deutsche Welle*, mais il recommande de placer les employés actuels dans des "emplois équivalents [ailleurs] dans l'administration fédérale".

<http://www.dw-world.de/dw/article/0,,15381477,00.html>

Guyane. L'Assemblée nationale de Guyane a adopté un projet de loi d'accès à l'information. *Caribbean News Now!* a noté que le projet de loi est « en accord avec l'article 146 de la Constitution et de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

<http://www.caribbeannewsnow.com/topstory-Freedom-of-information-legislation-passed-in-Guyana-7883.html>

Hongrie. Dans un rapport au Deutscher Archivtag, Istvan Kenyeres, des Archives de la ville de Budapest, a déclaré que les négociations se poursuivent entre le gouvernement et l'association des archives pour la répartition des dossiers des anciens services secrets hongrois. L'association attend du gouvernement qu'il promulgue un projet de loi à fin octobre 2011, avec des dispositions permettant aux gens de se réappropriier les biens personnels tels que des journaux, des photos et des lettres privées qui ont été confisquées par la police. Il n'est pas prévu d'inclure l'ouverture des fichiers de la police. Merci à Bernhard Post pour cette mise à jour.

Inde. L'Inde crée actuellement la plus grande base de données d'identité dans le monde pour enregistrer 1,2 milliard d'Indiens, stocker une copie numérique de leurs empreintes digitales et le modèle unique de leurs yeux. Chaque Indien dont les données biométriques sont enregistrées se voit attribuer un numéro à 12 chiffres qui est une preuve d'identité. La base de données d'identité est gérée par ce que le *New York Times* a décrit comme « une institution hybride hautement inhabituelle: une petite équipe de fonctionnaires d'élite qui travaillent avec les vétérans des start-ups de la Silicon Valley et les entreprises technologiques les plus respectés de Bangalore ». La conservation à long terme de cette base de données massive et le rôle des archives nationales là-dedans sera sûrement une question importante à l'avenir.

http://www.nytimes.com/2011/09/02/world/asia/02india.html?_r=1&emc=eta1

Les actes et les dossiers des titres fonciers "ont disparu" d'un véhicule officiel qui les avait transportés pour une mission officielle à Puliyanmala. Certains de ces dossiers ont été « récupérés ultérieurement par un conducteur d'auto-rickshaw qui les a remis aux dirigeants de la Fédération de la jeunesse démocratique de l'Inde, qui à son tour, les a remis au percepteur du district », a déclaré *The Hindu*, mais on ne sait pas combien d'actes sont toujours portés disparus. Une enquête officielle est en cours.

<http://www.thehindu.com/news/cities/Kochi/article2453178.ece>

Le *New Indian Express* a sonné l'alarme pour les Archives et l'Institut de recherche de l'Etat d'Andhra Pradesh, qui sont « en danger de perdre une partie de leurs archives les plus précieuses », friables et endommagées. Parmi les éléments mentionnés en danger, il y a le recensement industriel de 1935-1945 dans le Dominion du Nizam, le recensement agricole et des enquêtes économiques de Kesava Iyengar dans l'État de Hyderabad en 1939.

<http://ibnlive.in.com/news/ancient-state-archives-in-danger-of-extinction/183713-60-114.html>

Côte-d'Ivoire. La Commission de Vérité, réconciliation et dialogue a été officiellement lancée. La Commission de 11 membres a un mandat de deux ans; Konan Banny, son président, a déclaré que la Commission doit examiner, « comment nous sommes devenus un pays absent de dialogue, un pays de mensonges. Nous avons besoin de connaître la vérité, même si elle n'est pas belle ». <http://www.iol.co.za/dailynews/news/ivory-coast-inaugurates-trc-1.1146711>; <http://sites.rnw.nl/pdf/ijt/ijt135.pdf>

Kazakhstan. Lors d'une réunion régionale de l'UNESCO, le président de la Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO a appelé à "l'utilisation maximale des documents d'archives dans l'intention de reconstruire l'histoire de la région et d'éviter sa déformation", a signalé *Trend*, soulignant l'importance de la "communauté ethno-culturelle des pays d'Asie centrale". <http://en.trend.az/regions/casia/kazakhstan/1926506.html>

Liban. Le gouvernement conserve une liste de 28 villes et villages dont les habitants ont été déplacés pendant la guerre civile et ont maintenant droit à une indemnisation (à l'exclusion des personnes déplacées dans le sud du Liban, qui sont traitées séparément). La commission parlementaire des Déplacés discute maintenant comment « ajouter plusieurs villages à la liste du gouvernement », a rapporté le *Daily Star* de Beyrouth. La liste est clairement un document clé des droits de l'homme. <http://www.dailystar.com.lb/News/Politics/2011/Sep-28/149887-issue-of-civil-war-displaced-presents-fresh-obstacles.ashx#axzz1Zm2PUa64>

Libye. Comme d'habitude dans le sillage d'une révolution, les archives des services de renseignement sont une cible pour les rebelles. Le *New York Times* a rapporté que, "des documents trouvés dans le bureau abandonné de l'ancien chef des services secrets de la Libye semblent fournir de nouveaux détails sur les relations étroites qu'avait l'Agence centrale de renseignement avec le service de renseignement libyens - suggérant notamment que les Américains ont envoyé des terroristes suspects au moins huit fois pour un interrogatoire en Libye, malgré la réputation de ce pays pour la torture". Dans un article ultérieur, un journaliste est allé aux bureaux de l'ancienne bureaucratie du renseignement, accompagné

d'un ancien employé qui a déclaré au journaliste avoir lu des affaires dans les archives du renseignement, incluant les dossiers relatifs à l'attentat de Lockerbie et à l'assassinat de Musa Sadr, le dignitaire religieux irano-libanais disparu en Libye en 1978.

<http://www.nytimes.com/2011/09/03/world/africa/03libya.html?pagewanted=all>;
<http://www.nytimes.com/2011/09/25/magazine/the-surreal-ruins-of-qaddafis-never-never-land.html?pagewanted=all>

Nouvelle-Zélande. Un projet de numérisation des archives de la Nouvelle-Zélande et de FamilySearch va numériser et rendre disponibles gratuitement les dossiers de successions et les testaments de Christchurch, la côte Ouest et Timaru. Les documents d'archives jusqu'en 1998 sont inclus dans le projet. <http://www.nytimes.com/2011/09/25/magazine/the-surreal-ruins-of-qaddafis-never-never-land.html?pagewanted=all>

Royaume-Uni. Le Service du gouvernement des sciences médico-légales avait prévu de fermer en mars 2012, mais aucune décision n'a été prise sur la conservation des archives probatoires du Service. La police et les scientifiques soulignent que les archives doivent être conservées parce que " les éléments de preuve qu'elles constituent sont le seul espoir de résoudre des cas gelés", a écrit le *Guardian*.

<http://www.guardian.co.uk/science/2011/sep/08/clues-unsolved-crimes-forensic-archive>

Lors d'un déménagement de bureau, le Eastern and Coastal Kent Primary Care Trust, une unité du Service national de santé, a envoyé une armoire de rangement dans une décharge. Dans l'armoire, il y avait un CD qui contenait le nom, l'adresse, la date de naissance et le numéro de service national de santé d'environ 1,6 millions de personnes. Selon *The Independent*, l'armoire n'a pas été retrouvée. <http://www.independent.co.uk/life-style/health-and-families/health-news/nhs-trust-sends-data-cd-to-landfill-2355834.html>

États-Unis. Le droit de l'enfant adopté de connaître l'identité de ses parents biologiques est un problème qui dure depuis de nombreuses années. Maintenant, cependant, avec l'avènement des banques de sperme, les enfants "conçus par donneur" font campagne pour avoir le droit de connaître leur père biologique, exigeant l'accès aux dossiers des établissements médicaux et des laboratoires. Une enfant conçue par donneur, maintenant adulte, avec un problème médical qui pourrait être attribuée à l'hérédité, a constaté que ses dossiers médicaux paternels n'avaient pas été retenus. Elle a dit au *Washington Post*, "On doit mettre moins l'accent sur les droits des parents et des donneurs, parce que les enfants sont ceux qui n'ont rien à dire dans ce processus: ils sont juste nés dans cette situation."

http://www.washingtonpost.com/national/health-science/sperm-donor-children-face-challenges-in-learning-their-medical-history/2011/07/01/gIQAX9hwzK_story.html

La nation Cherokee a prévu d'interdire aux descendants d'anciens esclaves des membres de la tribu Cherokee de voter le 24 septembre lors d'une élection spéciale pour élire le chef principal. Une organisation des descendants a demandé à un juge fédéral de rétablir leurs droits de vote, en soulignant qu'un traité de 1866 entre le gouvernement et la nation Cherokee avait octroyé aux esclaves affranchis et à leurs descendants tous les droits des indigènes Cherokees, a rapporté *Associated Press*. Un compromis a été trouvé qui a permis aux descendants de voter, bien que la controverse plus large sur les droits des descendants reste en suspens. http://www.huffingtonpost.com/2011/09/16/ Cherokee-nation_n_966236.html<http://www.afro.com/sections/news/national/story.htm?storyid=72589>

Les archives de la sécurité aérienne sont essentielles, et la durée de conservation doit être suffisante pour couvrir la période d'utilisation de l'équipement. La Federal Aviation Administration exige que les fabricants d'avions ne conservent les dossiers de fabrication que pour 5 ans (10 ans pour les "éléments essentiels"). Un avion d'American Airlines construit en 1990 a subi une déchirure dans sa carlingue l'an dernier, et en avril, un avion de Southwest

Airlines construit en 1996 a eu une section de son fuselage déchiré en plein vol. Selon AV WEB, l'Office national de la sécurité des transports a constaté que Boeing, qui a fabriqué les avions, n'avait aucune trace de leur fabrication, "donc une cause de fabrication non-conforme n'a pas pu être identifiée".

http://www.avweb.com/avwebflash/news/ntsb_faa_record_keeping_boeing_loophole_205410-1.html

Le mois de septembre a connu une épidémie d'archives de la santé perdues et compromises. En Caroline du Nord, un médecin a été condamné à une amende 40'000 dollars pour avoir jeté des dossiers médicaux de 1'600 patients dans un centre de recyclage. Au Texas, il y a eu atteinte à l'information de 4'9 millions de patients de cliniques et hôpitaux militaires lorsque des bandes de backup ont été volées dans la voiture d'un employé d'un fournisseur de soins de santé. En Alabama, un homme a acheté le contenu d'une unité de stockage et a trouvé 20 boîtes contenant des dossiers médicaux personnels d'une installation d'imagerie diagnostique. En Californie, une erreur de protection des renseignements médicaux a conduit les données de 20'000 patients en salle d'urgence à être affichées pendant presque une année sur un site internet commercial. Dans le Minnesota, un ordinateur portable contenant des informations privées sur 16'800 patients dans deux centres médicaux a été volé dans une voiture. Enfin, une enquête de 90 gestionnaires de technologie de l'information de la santé a constaté que "plus de 70% des organismes de soins de santé ont fait état d'une violation de l'information en santé publique au cours des 12 derniers mois", la majorité des infractions ayant été commises par les salariés (35% des infractions fouillaient dans les dossiers médicaux de leurs collègues et 27% étaient à la recherche de documents d'amis et de parents).

<http://www.wbtv.com/story/15410724/charlotte-doctor-forced-to-pay-hefty-fine-for-dumping-patients-personal-information>; <http://www.data-archiving.org/records-of-4-9-mln-stolen-from-car-in-texas-data-breach/>; <http://www.timesdaily.com/stories/Man-unknowingly-buys-medical-records,182269>;

http://www.nytimes.com/2011/09/09/us/09breach.html?_r=1&pagewanted=all;

<http://www.startribune.com/lifestyle/wellness/130644048.html>;

<http://www.informationweek.com/news/healthcare/security-privacy/231600828>

Californie. L'interdiction de la Californie du mariage homosexuel a été invalidée comme inconstitutionnelle par un tribunal fédéral de district en août 2010 ; elle est maintenant en appel. Sur demande des adversaires de l'interdiction, la procédure du tribunal de district a été filmée. Après une bataille juridique concernant la bande, un juge a statué en septembre que la vidéo devait être rendue publique, disant que "l'accès du public aux documents et dossiers judiciaires était « parmi les aspects du système judiciaire fédéral qui favorisent la confiance du public dans le l'équité et l'intégrité du processus", a rapporté le *New York Times*. À la fin du mois, cependant, un comité d'appel a stoppé la communication des bandes.

<http://www.nytimes.com/2011/09/20/us/judge-orders-release-of-video-of-proposition-8-hearing.html>; <http://blogs.kqed.org/prop8/>

Connecticut. Une nouvelle loi modifie la liberté de la loi sur l'information du Connecticut en permettant de ne pas divulguer "les dossiers privilégiés créés dans les relations conjugales, les relations clergé-pénitent, les relations patient-médecin, les relations patient-thérapeute" ou tout autre privilège établi par le droit commun ou les lois générales", a rapporté le *Connecticut Law Tribune*. Plus grave encore pour les chercheurs, cette règle modifiée a été déclarée rétroactive, couvrant toutes les archives de toutes les périodes historiques. Le contexte de

l'amendement vient d'une décision que les dossiers de traitement médical des anciens combattants de la guerre civile de la période allant jusqu'à 1880 étaient disponibles pour la recherche. Voir les Nouvelles HRWG de mars 2010 pour le contexte de base.

<http://www.ctlawtribune.com/getarticle.aspx?ID=41551>

New York. La pire émeute dans une prison de l'histoire des Etats-Unis a eu lieu en septembre 1971, à la prison d'Etat à Attica, New York. Au moment où l'Etat a repris le contrôle, 32 prisonniers et 11 otages employés de la prison étaient morts et près de 100 grièvement blessés. Les preuves recueillies à la prison à la suite de l'émeute, y compris des lettres personnelles et des documents imprimés, des vêtements et des armes, ont maintenant été transférées de la police au New York State Museum.

<http://www.timesunion.com/local/article/Truckloads-of-Attica-s-agony-2194152.php>

Virginia. Le Virginia Historical Society a ouvert une base de données de 1500 noms d'esclaves, tirés de toutes les collections qu'elle détient. La base de données est consultable par nom, sexe, lieu, occupation et plantation. http://www.washingtonpost.com/local/va-historical-society-unveils-database-of-slave-names-to-help-historians-genealogists/2011/09/16/gIQA5SzlWK_story.html

Washington. 15'000 vidéos réalisées à partir de caméras de tableaux de bord des voitures de police sont déclarées manquantes au Service de police de Seattle, rapporte *KOMO-TV News*. Un défenseur public a souligné qu'il s'agit d'une affaire grave "s'il y a des vidéos permettant de donner potentiellement une décharge qui n'est pas disponible pour les défendeurs" parce qu'elle a été perdue par la police. <http://www.seattlepi.com/local/komo/article/Records-show-Seattle-police-lost-thousands-of-2180898.php>

Publications, conférences (2013).

Afin de prendre des dispositions pour une salle, tous ceux qui envisagent d'assister à la réunion publique du Groupe de travail des droits de l'homme lors de la réunion annuelle de l'ICA, qui se tiendra à Bruxelles le vendredi 22 novembre, sont priés de communiquer avec Trudy Peterson.

Le Centre de droit humanitaire de Belgrade, avec le soutien de l'Ambassade britannique, a produit un film sur "L'éducation pour la réconciliation", qui suit plusieurs étudiants qui ont participé pendant 10 jours à l'École régionale pour la justice transitionnelle en janvier 2013. <http://www.hlc-rdc.org/?p=23289&lang=de>

Le Projet de Sentinelles pour la prévention du génocide offre un nouveau cours en ligne, appelé « Introduction à la technologie pour les droits humains », en septembre.

<https://sentinelproject.herokuapp.com/course>

L'Alliance pour le dialogue et la responsabilité historique à l'Université Columbia, New York, tiendra une conférence, « Justice historique et mémoire: Questions des droits et responsabilités dans la société contemporaine », du 5-7 décembre, 2013. Pour plus d'informations, contactez: ahda@columbia.edu.

Une conférence sur « L'appareil photo de la guerre froide » se tiendra à Guatemala-City, du 21 au 23 février 2014. L'appel à communications déclare : « La photographie joue un rôle clé dans la politique culturelle de la guerre froide et de ses suites, de par son utilisation dans les

opérations de surveillance de l'Etat, à son déploiement lors d'actes de résistance au terrorisme parrainé par l'État, et pour son rôle dans les processus commémoratifs et judiciaires en cours ». Il suggère des articles sur, entre autres, les "défis de la recherche dans les archives" et "l'impact des archives dans la construction de l'histoire publique et de la mémoire culturelle". Les résumés des propositions (500 mots) doivent être envoyés avant le 1er août ; les participants sélectionnés seront avisés et l'hébergement et les repas seront offerts. Veuillez soumettre les contributions, CV, et demandes à info@inthedarkroom.org sous la rubrique "Cold War Camera conference". Les questions peuvent être directement posées à Thy Phu (tphu@uwo.ca) et Andrea Noble (andrea.noble@durham.ac.uk).

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous :

<http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html> ainsi que sur le site de l'UNESCO. Pour souscrire au bulletin en version anglaise, veuillez remplir le formulaire à l'adresse :

<http://www.unesco.org/archives/hrgnews/managesub.php>.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les directement à :

trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)